



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

Document Individuel de Protection des Majeurs : DIPM

Ce document est établi conformément aux décrets n°2008-1554 et n°2008-1556 de la réforme sur la Protection Juridique des Majeurs n° 2007-308.

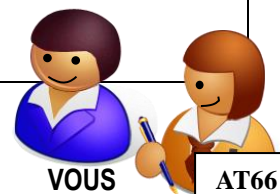
Nom : Prénom :

Mesure de protection : Durée :

Date du jugement : Tribunal :

Le majeur a-t-il participé à l'élaboration du présent DIPM ?

OUI NON



Le DIPM est établi avec votre Délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs en fonction d'une connaissance précise de votre situation et d'une évaluation de vos besoins.

Il permet une meilleure visibilité de votre situation par le recueil de souhaits et d'informations qui pourront être repris tout au long de l'exercice de votre mesure de protection.

1. Nature et objectifs généraux de la mesure

Vous êtes actuellement sous mesure de curatelle simple. La curatelle simple est un régime de protection permettant d'**assister** ou de conseiller une personne dans les actes importants de la vie civile.



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

2. Informations générales

Lieu de résidence :

- EHPAD Famille d'Accueil MAS FAM Foyer de Vie Foyer Occupationnel
 Foyer d'Hébergement CHRS Famille Logement Individuel Autre(s):

Lieu de travail :

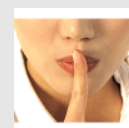
- ESAT Atelier Protégé Entreprise Autre(s):

Accueil et échanges		
Modalités d'échanges	Fréquence	Prochaines visites
<input type="checkbox"/> Téléphone	<input type="checkbox"/> Trimestre	le :
<input type="checkbox"/> AT66		le :
<input type="checkbox"/> Domicile	<input type="checkbox"/> Semestre	le :
<input type="checkbox"/> Lieu de travail		le :
<input type="checkbox"/> Autre:	<input type="checkbox"/> Annuel	le :

Personne de confiance :

Dernières volontés :

Lors des échanges, le Délégué Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs s'assurera, autant que possible, que les règles de discrétion et de confidentialité sont respectées.





AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

3. Objectifs personnels et axes de travail personnalisés

Domaines	Situation de départ :
<input type="checkbox"/> SANTE	
<input type="checkbox"/> LOGEMENT	
<input type="checkbox"/> FINANCIER	Objectifs/Durée :
<input type="checkbox"/> LOISIRS	
<input type="checkbox"/> RELATIONS SOCIALES	
<input type="checkbox"/> TRAVAIL	Actions et Moyens :
<input type="checkbox"/> ADMINISTRATIF	
<input type="checkbox"/> JURIDIQUE	
<input type="checkbox"/> PATRIMONIAL	Personnes Concernées :
<input type="checkbox"/> AUTRES	<input type="checkbox"/> MAJEUR <input type="checkbox"/> MANDATAIRE <input type="checkbox"/> AUTRES :



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

Domaines	Situation de départ :
<input type="checkbox"/> SANTE	
<input type="checkbox"/> LOGEMENT	
<input type="checkbox"/> FINANCIER	Objectifs/Durée :
<input type="checkbox"/> LOISIRS	
<input type="checkbox"/> RELATIONS SOCIALES	
<input type="checkbox"/> TRAVAIL	Actions et Moyens :
<input type="checkbox"/> ADMINISTRATIF	
<input type="checkbox"/> JURIDIQUE	
<input type="checkbox"/> PATRIMONIAL	Personnes Concernées :
<input type="checkbox"/> AUTRES	<input type="checkbox"/> MAJEUR <input type="checkbox"/> MANDATAIRE <input type="checkbox"/> AUTRES :



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

Domaines	Situation de départ :
<input type="checkbox"/> SANTE <input type="checkbox"/> LOGEMENT	
<input type="checkbox"/> FINANCIER <input type="checkbox"/> LOISIRS <input type="checkbox"/> RELATIONS SOCIALES	Objectifs/Durée :
<input type="checkbox"/> TRAVAIL <input type="checkbox"/> ADMINISTRATIF <input type="checkbox"/> JURIDIQUE	Actions et Moyens :
<input type="checkbox"/> PATRIMONIAL <input type="checkbox"/> AUTRES	Personnes Concernées : <input type="checkbox"/> MAJEUR <input type="checkbox"/> MANDATAIRE <input type="checkbox"/> AUTRES :



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

4. Conditions de participation financière*

Vous participez déjà ou pour la première fois au financement de l'exercice de votre mesure. C'est la loi qui fixe les règles de votre participation. Les règles de calcul sont les suivantes :

- Soit vous payez l'intégralité du coût de votre mesure de protection,
- Soit c'est l'Etat qui prend en charge une partie ou la totalité du coût de votre mesure selon vos ressources.

✓ Quelles sont les ressources concernées ?

Ces ressources comprennent votre salaire, votre retraite, vos allocations (AAH,...) mais aussi vos intérêts de placement, ...

Votre participation en 2021 est calculée sur la base de vos ressources perçues en 2020.

➔ **Si vos ressources chaque mois ne dépassent pas le montant exact de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) : vous ne paierez pas de participation financière.**

✓ Le barème de participation :

Niveau de ressources des personnes		Taux de participation
Ressources inférieures ou égales à l'AAH		0%
Ressources supérieures à l'AAH	Entre l'AAH et le SMIC Brut	10%
	Entre le SMIC brut et 2,5 fois le SMIC brut	23%
	Entre 2,5 fois le SMIC brut et 6 fois le SMIC brut	3%

Les calculs sont effectués à partir de la réception de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les ressources.

Le Service a fait le choix de mettre en paiement votre participation financière en fonction de vos ressources disponibles et intégrées à votre budget mensuel.

*Loi de finances pour 2018 et décret n°2018-767 du 31 août 2018 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et arrêté du 31 août 2018 relatif à la détermination du coût des mesures de protection exercées par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

5. **Conditions et modalités de résiliation, de révision ou de cessation des mesures du présent document**

Le présent document est établi pour la durée du mandat judiciaire.

Révision

Un avenant viendra préciser ou réviser ce document dans un délai maximum d'un an suivant la date de la notification du jugement confiant votre mesure de protection à **l'AT66**.

Vous pouvez demander la révision de ce document si vous estimez que son contenu ne correspond plus à votre situation et à vos besoins.

De même, l'association peut en demander la révision.

Dans les deux cas, le DIPM devra alors être modifié ou précisé par avenant.

Résiliation - Cessation

En cas de main levée ou de décès, le contenu de ce document n'est plus valable sans qu'il y ait besoin d'en faire communication.

Représentant du mandataire judiciaire à la protection des majeurs :

Le :	Cachet et signature du Délégué Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs de l'AT66
Le :	Signature de la personne protégée :
Le :	Signature de l'éducateur, du partenaire, de la personne soignante, du directeur d'établissement, de la personne de confiance (si la personne protégée n'est pas en capacité de signer) :

Bilan remis le En main propre Par voie postale



AT66

460 rue Louis Mouillard
BP 40086
66050 PERPIGNAN PPDC
Tél : 04.68.66.66.20 Fax : 04.68.50.32.52
Email: contact@at66-asso.fr
Site web: www.at66.fr

Nom, Prénom du Majeur Protégé :

Bilan du :

Domaine	Objectifs
Financier 	
Logement Patrimoine 	
Santé 	
Travail 	
Administratif Et Juridique 	
Loisirs et Relations sociales 	
Autres	